AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP IMP 10-12 82052669

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46
ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN n° 24 du 5 Août 1982

Edition Grandes Cultures
Envoi n° 20

GRANDE CULTURE

MAÏS

PUCERONS

En général les populations de pucerons restent très faibles. Cependant très localement des colonies parfois importantes de pucerons sont observées sur panicules et feuilles supérieures, surtout lorsque des traitements pyrale ont été réalisés au moyen de pyréthrinoïdes liquides.

Continuer à surveiller l'évolution des colonies, même après fécondation, car la présence des pucerons sur les feuilles du haut peut favoriser le développement de fumagine qui limite la photosynthèse.

Utiliser en cas de nécessité un aphicide spécifique comme Pirimor.

BETTERAVE

MALADIES DU FEUILLAGE

L'apparition de l'oïdium se généralise sur l'Aube et les premiers foyers sont également observés dans la Marne et les Ardennes.

Traiter dès les premiers symptômes.

Renouveler l'application 2 à 3 semaines après le premier traitement si l'oïdium est toujours présent, surtout pour les pièces à récolter tardivement.

Absence de cercosporiose et très rares taches de ramularia ; il n'y a donc pas lieu d'ajouter un fongicide systémique au traitement anti-oïdium.

POMME DE TERRE

MILDIOU

Les conditions météorologiques de fin juillet (faibles pluies orageuses) ont été peu favorables à l'installation du mildiou et la situation reste très saine. L'apparition localement de brouillard et de rosées fait craindre des contaminations tardives, aussi il est conseillé de renouveler la protection des variétés sensibles avant le 15 août.

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de Presse N 529 AD

P27